



Chantiers de l'Atlantique
Saint-Nazaire

FAISONS-NOUS RESPECTER

Aux Ateliers du SUD (et plus particulièrement à l'Usinage), depuis quelques mois, la situation était déjà devenue complètement délirante et particulièrement difficile à vivre pour les ouvriers qui font tourner ce secteur jours et nuits.

Mais juste avant les congés d'été, à la veille des vacances, la direction de l'Atelier d'Usinage s'est carrément mise à dérailler :

4 procédures disciplinaires, dont 1 pouvant aller jusqu'au licenciement !

C'est-à-dire, en moins de quinze jours, 1/6 de l'effectif de l'atelier en CDI menacé de sanctions plus ou moins lourdes !

- Un ancien, pour des broutilles, à quelques mois de son départ en retraite, a été sanctionné de 3 jours de mise à pied !
- Un jeune, dont le seul « *tort* » est d'avoir des soucis de santé et de les soigner (en respectant les arrêts-maladie prescrits par son médecin) est toujours dans l'attente d'une éventuelle sanction. Lors de l'entretien disciplinaire, le mépris de la direction est allé jusqu'à lui faire les reproches et la morale les plus farfelus !
- Deux autres compagnons sont convoqués ce vendredi 7 septembre à 14h00. Il leur serait reproché un « abandon de poste », alors même que pendant plusieurs jours ils ont dû travailler sur une machine défaillante, « en mode dégradé », avant de respecter la consigne du chef d'équipe et du chef d'atelier de retourner à leur précédent poste !

A cela s'ajoute le lot quotidien du « management » des responsables de l'atelier :

- **les remarques répétées : déplacées, irrespectueuses et méprisantes,**
- **la désorganisation du travail instituée comme mode de fonctionnement,**
- **le mépris des règles élémentaires de sécurité, notamment pour la manipulation des grosses pièces par pont-roulant...**

Tout cela sur fond de manque permanent d'effectifs, de turn-over incessant des intérimaires insuffisamment formés et particulièrement mal payés.

RAS-LE-BOL !!!

**POUR SOUTENIR NOS COLLÈGUES,
POUR DIRE À LA DIRECTION NOTRE REFUS
DES PRESSIONS, DES SANCTIONS ET DE SON MÉPRIS :**



**La CGT Navale appelle
l'ensemble des travailleurs des Ateliers du Sud,
Chantiers de l'Atlantique, sous-traitants et intérimaires,
UPC, UFU, Expé, Parc à tôles, PPR...**

à DÉBRAYER :

vendredi 7 septembre 2018,

• **1/4 du matin :**

1 heure en début de poste,

• **1/4 d'après-midi :**

rassemblement à 13h30, à la PPR, côté réfectoire,

• **1/4 de nuit :**

1 heure en fin de poste (le samedi matin).